

Conseils pour conduire un ENTRETIEN AVEC LES FAMILLES

→ Cet entretien doit se dérouler au cours des trois premières semaines de septembre.

L'échange porte sur des éléments importants dans la compréhension de l'élève et permet à l'enseignant d'adapter ses gestes professionnels en vue d'un accueil correspondant aux besoins identifiés, il convient notamment de se faire préciser :

- les attentes de la famille vis à vis de l'école et de l'établissement scolaire ;
- les besoins de l'enfant et son environnement familial (langue maternelle, place dans la fratrie, expérience de vie collective, camarades déjà scolarisés à l'école) ;
- sa personnalité (caractère, ses préférences en matière de jeux et d'activités, ses habitudes de vie) ;
- le déroulement de la journée de l'élève à l'école ou dans l'établissement scolaire (lien éventuel avec une structure périscolaire ou autre mode de garde, personnes qui viendront le chercher à l'école) ;
- les acteurs de soins impliqués dans le suivi de sa scolarité. Les parents de l'élève en situation de handicap ont un avis souvent pertinent sur ses difficultés, ses potentialités et pourront donner des informations concernant :
 - L'adaptation de son parcours de scolarisation et son projet de formation ;
 - Tous les acteurs de soins et de suivi de sa scolarité et éventuellement mettre l'enseignant en relation avec eux.

Déroulement de l'entretien

Le ou les parents sont accueillis dans un lieu permettant d'installer une relation de confiance et de confidentialité. Pour être efficace, l'entretien se déroule durant un temps donné décidé conjointement.

Seront présents en fonction des besoins et de la situation de l'élèves :

- o Le ou la directeur.trice
- o le ou les enseignants de la classe
- o l'AESH
- o le ou les parents.

Dès le début de l'entretien, il est important de réaffirmer l'importance du rôle des parents dans le suivi du parcours scolaire de leur enfant. Chacune des personnes participant à l'entretien est présentée avant que celui-ci ne commence. L'entretien est mené par l'enseignant avec l'appui de l'AESH. Il a pour objectif d'informer et d'échanger avec la famille en prenant appui sur le ou les documents formalisés par le ou les enseignant(s) présent(s) lors de la réunion de rentrée.

Dans un second temps, la famille présente

- le parcours scolaire de leur enfant ;
- les méthodes, outils déjà mis en place à la maison ou avec appui du médico-social ;
- leurs attentes pour leur enfant en termes : → de parcours de scolarisation → d'accompagnement → d'inclusion.
- les réponses adaptées aux besoins de leur enfant que la famille peut apporter comme pour soutenir la scolarisation (coopération famille/école ou établissement scolaire).

En fin de réunion, il conviendra de préciser les outils d'échanges mis en place avec la famille (carnet, cahier de liaison...) ...)